

## **NOMINATION DU PROCHAIN SECRETAIRE GENERAL**

### **REUNION DES CHEFS DE DELEGATION**

**Vendredi 21 octobre 2005**

#### **Rapport du Président sur la première phase des consultations**

L'objet de cette réunion est de nous permettre, à moi-même et à mes collègues dans cet exercice — l'Ambassadeur Jocelyne Bourgon (Canada) et l'Ambassadeur Peter Brückner (Danemark), en qualité de facilitateurs — de rendre compte aux Membres des résultats de la première phase des consultations concernant la sélection et la nomination du prochain Secrétaire général de l'OCDE.

Le processus de nomination a débuté le 30 mars 2005, les pays Membres étant invités à désigner des candidats jusqu'au 15 juillet 2005, sur la base des modalités définies d'un commun accord au niveau des Chefs de délégation, le 24 mars 2005, pour la sélection du prochain Secrétaire général (avec notamment les critères à appliquer pour évaluer les candidats).

La réaction à l'invitation ainsi lancée a été une grande réussite et cela a permis aux pays Membres d'avoir à choisir entre six candidats remarquables. La stature des candidats a été confirmée par les auditions que les chefs de délégation ont conduites, les 3 et 4 octobre, et les six pays Membres qui ont proposé ces candidats méritent de vifs éloges et de sincères remerciements.

Les consultations que nous avons eues ont été conduites dans des conditions de stricte confidentialité et seuls moi-même et les deux facilitateurs — et personne d'autre — avons été présents à toutes les consultations. Conformément au paragraphe 10 de la procédure de consultation des Membres du Conseil qui a été arrêtée le 9 septembre, il a été demandé aux Représentants permanents d'indiquer les noms des trois candidats qui, de l'avis de leur pays, seraient les mieux à même de diriger l'OCDE dans les années à venir, et il leur a été demandé de classer ces trois candidats par ordre de préférence.

De nombreux participants au processus ont souligné combien il était difficile pour leur gouvernement d'exprimer une préférence, tous les candidats étant excellemment qualifiés et répondant aux exigences du poste.

Les seuls critères que nous avons pris en compte pour évaluer l'étendue du soutien qui s'est porté sur les candidats ont été le nombre — et, subsidiairement, l'éventail — des pays qui ont marqué leur préférence pour un candidat à titre de premier, de deuxième ou de troisième choix.

Compte tenu de ce qui précède et de notre évaluation basée sur les informations qui nous ont été communiquées durant cette consultation, M. Allen Fels, M. Seung-Soo Han et M. Alain Madelin (par ordre alphabétique) ont décidé de retirer leur candidature dans le but de

faciliter l'émergence d'un consensus final. J'aimerais les féliciter, ainsi que le pays qu'ils représentent, pour cette attitude pleine de dignité, et les remercier pour le grand respect qu'ils manifestent ainsi pour la coopération multilatérale et l'esprit qui l'anime. Ces trois candidats nous ont offert le privilège de pouvoir bénéficier de leurs vues sur le rôle futur, les priorités et les défis pour notre organisation et, au travers de leur candidature, ils ont grandement contribué au prestige et à l'image de l'OCDE.

Dans un souci de transparence, j'aimerais aussi informer les Membres que M. Marek Belka et M. Angel Gurría (par ordre alphabétique) sont les candidats qui ont recueilli le plus haut niveau de soutien de la part des Membres, tant en termes d'expressions de préférence qu'en termes d'étendue des soutiens. Le candidat qui se place en troisième position du point de vue du niveau de soutien est Mme Sawako Takeuchi.

Nous proposons de tenir la deuxième phase des consultations le jeudi 3 novembre 2005 sur la base des candidats toujours en lice : M. Marek Belka, M. Angel Gurría et Mme Sawako Takeuchi. Cette fois-ci, nous vous demanderons de nous donner deux noms par ordre de préférence. Les informations que nous avons reçues des Membres durant la première phase des consultations ne seront pas utilisées dans la deuxième phase. Nous vous invitons à nous rencontrer selon un calendrier que le Secrétariat établira.

Le texte de cette déclaration sera rendu accessible aux délégations et aux médias par le canal du site web de l'OCDE. Permettez-moi de vous remercier tous pour votre excellente coopération dans ce processus. Mes remerciements tout particuliers vont à mes deux facilitateurs pour leur précieux concours.